

# DOSSIER DE MARIAGE



**Mariage de**

.....

**et de**

.....

Les futurs époux doivent venir ensemble déposer le dossier en mairie – à l'Hôtel de ville, 21 place du Poilu de France - au moins deux mois avant la date envisagée pour la célébration du mariage et au plus tôt un an avant la date envisagée.

La date et l'heure de la cérémonie seront fixées une fois le dossier complet.

**Renseignements des futurs époux (1/3)**

**Partie réservée au Service Etat Civil :**

**Date et heure de mariage :** .....

**Lieu de mariage :** .....

La date et l'heure du mariage peuvent être pré-réservées auprès du Service Etat civil mais ne seront validées qu'après dépôt du dossier complet.

**Époux(se) 1 :**

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Ville de naissance : ..... Département de naissance : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Parents de l'époux (se) :**

Nom et prénom(s) du père : .....

Décédé :       oui               non

Profession : .....

Adresse : .....

Nom de naissance et prénoms de la mère : .....

Décédée :       oui               non

Profession : .....

Adresse : .....

**Renseignements des futurs époux (2/3)**

**Époux(se) 2 :**

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Ville de naissance : ..... Département de naissance : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Parents de l'époux (se) :**

Nom et prénom(s) du père : .....

Décédé :         oui                     non

Profession : .....

Adresse : .....

Nom de naissance et prénoms de la mère : .....

Décédée :         oui                     non

Profession : .....

Adresse : .....

### Renseignements des futurs époux (3/3)

<b>Parution dans la presse :</b> Publication dans Ouest France et Journal des Sables la semaine suivant le mariage.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>Enfant(s) en commun :</b>	<input type="checkbox"/> OUI nombre d'enfants : .....	<input type="checkbox"/> NON
<b>Contrat de mariage :</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>Mariage religieux :</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>Lien de parenté entre les futurs époux :</b>	<input type="checkbox"/> OUI préciser : .....	<input type="checkbox"/> NON

**Nous attestons sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble des documents.**

Fait aux Sables d'Olonne, le.....

Signatures :

Futur(e) époux(se)

Futur(e) époux(se)

*Les données à caractère personnel collectées dans le présent document font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Mairie des Sables d'Olonne (21 place du Poilu de France – CS21842 – 85118 Les Sables d'Olonne).*

*Ces données sont collectées pour constituer votre dossier de mariage puis, si ce dossier est complet, pour rédiger l'acte de mariage et les pièces liées à la célébration du mariage, conformément à la réglementation en vigueur. Elles sont destinées à la Mairie des Sables d'Olonne.*

*Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles en adressant un mail à [contact@lessablesdolonne.fr](mailto:contact@lessablesdolonne.fr) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus ou auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.*

## Pièces justificatives à fournir par les futurs époux :

**COPIE D'ACTE DE NAISSANCE** (extrait avec filiation) datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier.

**Ces actes seront demandés directement par le Service Etat civil de la mairie des Sables d'Olonne à votre mairie de naissance** via l'outil national d'échange dématérialisé des actes d'état civil.

En cas d'impossibilité pour le Service Etat civil de récupérer l'un de vos actes de naissance, nous prendrons contact avec vous afin que vous demandiez vous-même votre acte de naissance auprès de votre mairie de naissance.

Il est précisé :

- En cas de divorce : la mention doit obligatoirement figurer sur l'acte de naissance,
- En cas de décès du précédent conjoint : vous devrez présenter l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu de décès).

**Sans ces éléments, le dossier ne pourra pas être accepté.**

**Pour les personnes dont l'acte de naissance est détenu par une autorité étrangère, c'est à vous de demander votre acte de naissance et de le présenter lors du rendez-vous du dépôt de dossier de mariage.**

**PIECE D'IDENTITE** (original et non copie) des futurs époux.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DOMICILIATION OU RESIDENCE** établie par les futurs époux avec indication de leur domicile.

→ document ci-joint à compléter.

**JUSTIFICATIF DE DOMICILE** pour chacun(e) datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier. (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition ...). Les factures de téléphone portable ne sont pas recevables.

**L'un des futurs époux ou au moins un de leur parent doit résider aux Sables-d'Olonne (article 74 du Code Civil).**

Si les futurs époux ont leur domicile hors les Sables d'Olonne, ils devront alors fournir :

- le justificatif de domicile du ou des parent(s) domicilié(s) ou résident(s) aux Sables d'Olonne (justificatif de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier),
- la copie de la pièce d'identité de ce(s) parent(s).

**LIVRET DE FAMILLE** (original et non copie), s'il y a un ou des enfants en commun

**LISTE DES TEMOINS COMPLETÉE**

→ document ci-joint à compléter.

**Le mariage peut compter au moins deux témoins et au plus quatre témoins.**

**PHOTOCOPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE POUR CHAQUE TEMOIN**

**CONTRAT DE MARIAGE** : s'il y a un contrat de mariage, le certificat remis par le notaire est à fournir au plus tard 15 jours avant la cérémonie.

L'original de ce certificat devra être remis au Service Etat civil.

**Si l'un des futurs époux est de nationalité étrangère, il doit présenter :**

	Un acte de naissance daté de moins de 6 mois et traduit par un traducteur assermenté
	une pièce d'identité
	un certificat de coutume
	un certificat de célibat ou de capacité matrimoniale délivré par le consulat étranger en France
	Si l'un des futurs époux ne maîtrise pas la langue française, il devra alors être assisté par un traducteur (attestation à joindre).

**Tous les documents en langue étrangère devront être traduits par un traducteur assermenté. Selon les pays d'origine, les documents devront être apostillés ou légalisés.**

**Une audition préalable au mariage sera à prévoir lors du dépôt du dossier.**

**Tout empêchement ou modification devra, obligatoirement, être signalé auprès du Service Etat Civil dès connaissance, depuis le formulaire du site de la Ville des Sables d'Olonne, en y joignant les copies des pièces d'identité des futurs époux.**



**Attestation de domiciliation sur l'honneur – époux(se) 1**

Conforme aux prescriptions du décret N°53-914 du 26 septembre 1953 portant simplifications de formalités administratives.

Je soussigné(e) .....  
né(e) le ..... à .....  
atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements suivants :  
Je suis domicilié(e) à (résidence principale) :

.....  
.....  
.....

En cas de résidence secondaire aux Sables d'Olonne (ou si votre résidence est différente de votre domicile), indiquez cette adresse ci-dessous :

.....  
.....  
.....

Fait à Les Sables d'Olonne, le

Signature

**Attestation de domiciliation sur l'honneur – époux(se) 2**

Conforme aux prescriptions du décret N°53-914 du 26 septembre 1953 portant simplifications de formalités administratives.

Je soussigné(e) .....  
né(e) le ..... à .....  
atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements suivants :  
Je suis domicilié(e) à (résidence principale) :

.....  
.....  
.....

En cas de résidence secondaire aux Sables d'Olonne (ou si votre résidence est différente de votre domicile), indiquez cette adresse ci-dessous :

.....  
.....  
.....

Fait à Les Sables d'Olonne, le

Signature





**Liste des Témoins**

<b>Témoïn 1 (Obligatoire)</b>	<b>Témoïn 2 (Obligatoire)</b>
Nom de naissance : .....	Nom de naissance : .....
Prénom(s) : .....	Prénom(s) : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Profession : .....	Profession : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
.....	.....
<b>Témoïn 3 (Facultatif)</b>	<b>Témoïn 4 (Facultatif)</b>
Nom de naissance : .....	Nom de naissance : .....
Prénom(s) : .....	Prénom(s) : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Profession : .....	Profession : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
.....	.....

**Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité de chacun de vos témoins.**

<b>Charte des mariages</b>
----------------------------

(cette charte est disponible sur le site Internet de la Ville, dans la rubrique :  
« la Ville simplifie vos démarches » → « état civil » → « se marier »)

Nous soussignons :

Monsieur/ Madame .....

et Monsieur/ Madame .....

Attestons avoir pris connaissance de la Charte des mariages de la Ville de Sables d'Olonne et nous engageons à la respecter et la faire respecter à nos invités.

Fait à Les Sables d'Olonne, le

Signatures

**ATTESTATION DU TRADUCTEUR  
MARIAGE**

Conformément à la circulaire du 23 juillet 2014 relative à l'état civil

Uniquement si l'un des époux ou un des témoins ne parle pas français.

Je soussigné(e) Madame/ Monsieur .....

Je serai présent(e) en qualité de traducteur pour le mariage de :

Mme/ M .....

avec Mme/ M .....

Mariage prévu le (date) .....

à (heure) .....

Je m'engage à traduire fidèlement les lectures et interpellations faites par l'officier de l'état civil à l'occasion du mariage.

J'atteste ne pas être membre de la famille proche des futurs époux.

Fait à .....

Le .....

Signature :

